



Datum / Date: 14/09/2016  
Uur / Heure: 15:17  
Vraag / Question: n° 13562

**Question orale de la Députée Kattrin JADIN  
à Monsieur Didier REYNDERS, Vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires  
étrangères et européennes, concernant la situation en Éthiopie.  
- déposée le 12 septembre 2016 -**

Monsieur le Vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires étrangères,

Depuis novembre 2015, les tensions entre la population éthiopienne et le gouvernement de la coalition EPRDF (Ethiopian People's Revolutionary Democratic Front) ont conduit à une escalade de la violence, qui s'est aujourd'hui répandue dans de nombreuses régions du pays. Les Oromos, ethnie majoritaire en Éthiopie avec 35% des 90 millions d'habitants, contestent la mainmise des Tigréens sur les principaux appareils du pouvoir, alors que ceux-ci ne représentent que 6% de la population.

L'explosion démographique de ces dix dernières années a en effet conduit au développement de projets gouvernementaux d'agrandissement de la capitale Addis-Abeba, expropriant au passage des milliers de paysans Oromos de leurs terres agricoles. Plusieurs heurts ont ensue éclatés dans les régions de l'Oromia entre les manifestants et les forces de l'ordre, avant de s'étendre aux autres régions du nord et du centre du pays. Au cours de ces altercations, la foule s'en serait prise à des intérêts étrangers en incendiant plusieurs fermes horticoles, dont certaines installations appartiendraient à des entreprises belges.

Selon Human Rights Watch, la contestation aurait déjà fait à ce jour plus de 500 victimes.

Monsieur le Ministre, mes questions à ce sujet sont les suivantes :

- Quel est l'état actuel de la situation politique et sécuritaire en Éthiopie ? Les informations en votre possession vous permettent-ils de craindre une aggravation des tensions internes du pays ?
- Confirmez-vous que des installations économiques belges auraient pu être la cible de manifestants éthiopiens ? Dans l'affirmative, pouvez-vous m'informer plus en détail de l'ampleur des dégâts occasionnés ?
- Combien d'entreprises et de ressortissants belges sont actuellement établis en Éthiopie ? Des consignes de sécurité ont-elles été formulées par votre département pour les citoyens présents sur place et ceux qui souhaitent se rendre en Éthiopie ?

Je vous remercie, Monsieur le Vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires étrangères, pour les réponses que vous voudrez bien m'apporter.

**Kattrin JADIN**

**Proposition de réponse  
aux questions 13562 (K. Jadin)/14358 (S. Crusnière) /14574 (K. Jadin)  
relatives à la situation en  
Ethiopie.**

La situation en Ethiopie suscite effectivement l'inquiétude. Le choix du Gouvernement éthiopien d'instaurer l'état d'urgence le 9 octobre 2016 ne peut trouver sa justification que si celui-ci contribue à calmer la situation ainsi qu'à entamer rapidement un travail de fond comprenant l'ouverture politique et l'annonce de réformes profondes. Certaines mesures annoncées peu après l'instauration de l'état d'urgence, telles que la limitation de liberté de mouvement des diplomates étrangers (mesure entretemps annulée), la restriction des moyens de communication, l'interdiction de toute publication par des partis politiques,.....ont laissé à penser que le régime semblait se raidir au lieu d'ouvrir le jeu politique. Cependant, le Premier Ministre Hailemariam Desalegn a annoncé le 1er novembre 2016, un remaniement profond de son Gouvernement entraînant le remplacement de 21 ministres sur 30. La composition du nouveau Gouvernement correspond d'avantage à la diversité ethnique de la société éthiopienne.

En ce qui concerne la situation sur le terrain, le nombre de mouvements de protestation a significativement diminué, l'état d'urgence interdisant tout rassemblement ou expression d'opinions politiques. Le nombre d'arrestations s'est accru de manière impressionnante. Toutefois, un nouvel appel à manifester a été lancé en région Oromo pour ce 9 novembre, sous le nom du *Oromia resistance day*.

L'on recense en Ethiopie une vingtaine d'entreprises belges de tailles fort variables et secteurs divers (fermes et plantations, bureaux d'études, sociétés de travaux publics, Horeca,....) Plusieurs d'entre elles ont été la cible de manifestants éthiopiens lors des derniers événements dont deux assez gravement. Il s'agit d'une part d'une ferme située près d'Adama/Nazareth dans la région Oromo appartenant à un groupe spécialisé dans la production de légumes et d'autre part d'une firme spécialisée dans le développement durable et située à Bahir Dar dans la région d'Amarha. Toutes deux ont été incendiées. Aucune victime n'est à déplorer. Dans chacune de ces régions, des *clusters* ont été récemment créés par les entreprises frappées de manière à pouvoir s'adresser aux autorités locales notamment en vue d'un dédommagement et ce, avec le soutien des Ambassades étrangères sur place en ce compris l'Ambassade de Belgique. Par ailleurs, l'Ambassadeur de Belgique à Addis Abeba s'est rendu la semaine passée avec certains de ses collègues auprès de l'*Ethiopian Investments Commission*, organe qui contrôle l'ensemble des investissements étrangers en Ethiopie.

227 Belges et ayant-droits sont actuellement inscrits ou enregistrés à l'Ambassade de Belgique à Addis Abeba et 86 voyageurs sont enregistrés dans *Travellers on Web*. Les consignes de sécurité habituelles ont bien entendu été transmises à nos concitoyens. L'avis de voyage belge vers l'Ethiopie a par ailleurs été adapté en déconseillant tous les voyages non-essentiels dans les régions Amhara et Oromo et

en recommandant la plus grande prudence dans toutes les autres régions en ce compris la capitale.

La situation en Ethiopie n'a pas encore été mise à l'ordre du jour du Conseil des Affaires Etrangères de l'Union Européenne mais la Haute-Représentante Mme Mogherini a eu le Premier Ministre éthiopien en ligne le 13 octobre et le Représentant Spécial de l'UE pour la Corne de l'Afrique Alexandre Rondos a récemment rencontré le Premier Ministre éthiopien. Par ailleurs, l'Ethiopie était à l'agenda de la réunion du Groupe Afrique niveau Directeurs du mardi 17 octobre 2016. De manière générale, l'UE souhaite mettre en place des groupes de travail thématiques afin d'étudier dans quelle mesure elle peut conseiller le Gouvernement éthiopien sur certains thèmes clé (élections, opposition, espace politique, ...) et l'aider dans ses réformes.